



Centre d'Information sur la Prévention
des difficultés des entreprises

Les Centres d'Information sur la Prévention des difficultés des entreprises

LE CIP EN GUADELOUPE

Max CHONKEL, Expert-comptable & Commissaire aux Comptes
Président du CIP



L'OBJECTIF DU CIP

- Promouvoir la culture de la prévention précoce chez les chefs d'entreprise et leurs conseils
- Contribuer à une évolution législative en matière de prévention, au respect de l'obligation de dépôt des comptes sociaux par les entreprises
- Réactualiser la définition de l'état de cessation de paiement

COMPOSITION DU CIP EN GUADELOUPE

▶ **Création : Le 06 février 2003**

▶ **Composition :**

- Un Magistrat Consulaire Honoraire du Tribunal de Commerce
- Un professionnel du Chiffre : Expert-comptable Commissaire aux Comptes
- Un avocat du Barreau

RÔLE DES DELEGUES

**Informers les chefs d'entreprise sur
l'existence des moyens et des outils
qui sont à sa disposition**

**Aucune interférence n'est possible entre :
Le rôle d'information et d'orientation du CIP**

ET

**Le rôle de conseil réservé aux professionnels
libéraux**

ET

**Le rôle de la prévention des tribunaux de
commerce**

FONCTIONNEMENT DU CIP DE GUADELOUPE

L'ENTRETIEN se déroule :

- **tous les 15 jours, le jeudi**
- **1/2 heure par chef d'entreprise**
- **confidentiel et gratuit**

LES ETAPES DE L'ENTRETIEN

- ▶ **1^{ère} ETAPE : ECOUTE DU CHEF D'ENTREPRISE**
→ 30 % du succès de l'entretien
- ▶ **2^e ETAPE : DIALOGUE AVEC LE CHEF D'ENTREPRISE** → 30 % du succès de l'entretien
- ▶ **3^e ETAPE : INFORMATION SUR LES SOLUTIONS EXISTANTES ET ACTIONS POUR L'ORIENTER EN FONCTION DE LA SITUATION DE L'ENTREPRISE**

LES ETAPES DE L'ENTRETIEN : LES SOLUTIONS

- **Négociations individuelles** avec les fournisseurs, les banquiers, les organismes sociaux, le Trésor Public et la Banque de France
- **Négociations collectives** : avec le concours de la Commission des Services Financiers (CCSF) présidée par le Trésorier Payeur Général
- **Procédures avant cessation de paiement** : mandat ad hoc, conciliation et sauvegarde
- Procédures si la cessation de paiement est avérée

LE ROLE DU CIP :

Il s'articule autour de trois pôles principaux

1 - UNE BASE DOCUMENTAIRE « EN LIGNE » ! : www.entrepriseprevention.com

- ▶ une **base documentaire constituée de fiches techniques** élaborées dans un esprit pragmatique
- ▶ des **outils innovants d'anticipation, prévention et traitement pour les PME et TPE.**

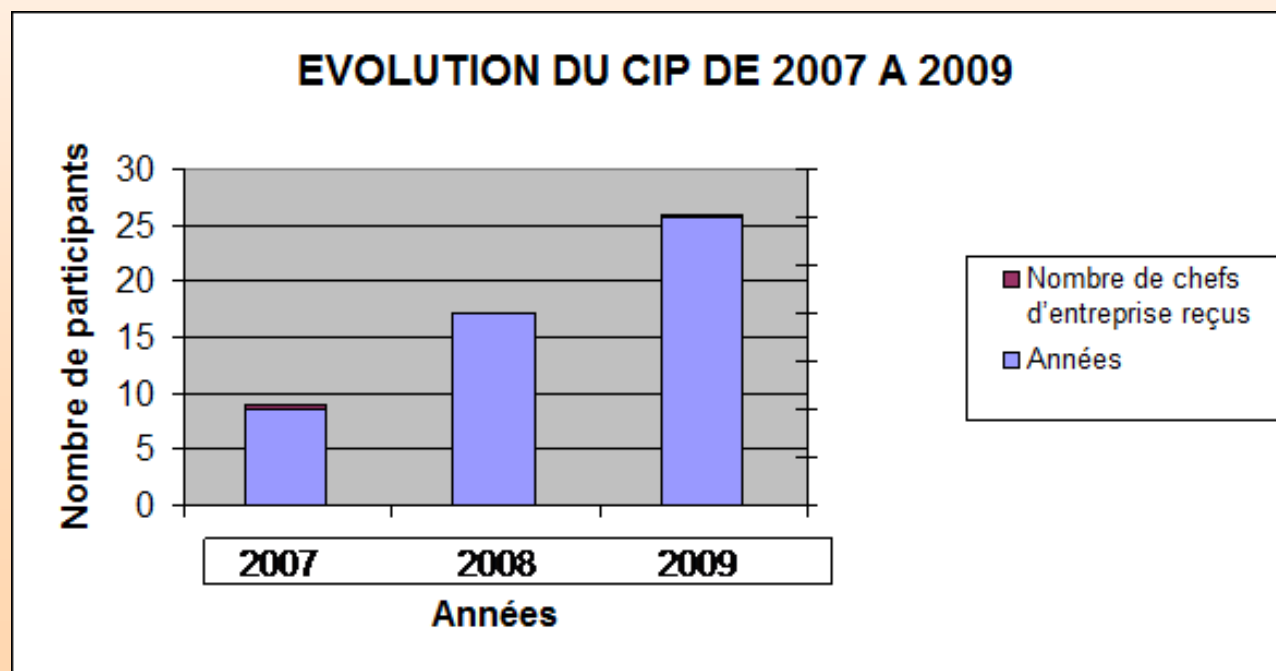
2 - L'ECOUTE : LES JEUDIS DE LA PREVENTION - « Le face à face »

Les chefs d'entreprises rencontrant des difficultés économiques sont reçus gratuitement et en toute confidentialité par des professionnels de la prévention.

3 - L'ORIENTATION VERS LES PROCEDURES DE PREVENTION EXISTANTES ET ADAPTEES

LE CIP EN GUADELOUPE : BILAN DES TROIS DERNIERES ANNEES D'ACTIVITES

Années	2007	2008	2009
Nombre de chefs d'entreprise reçus	9	12	26





POUR PRENDRE RENDEZ-VOUS

ORDRE DES EXPERTS-COMPTABLES

0590 83 86 55 ou 0590 83 81 71

Mail : experts.comptables.gpe@wanadoo.fr